



Orchestre des Colibris

**Le CALMS - Collectif des artistes lyriques et musiciens pour la solidarité
et le CPBM - Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille
Recrutent leurs futurs petit.te.s musicien.ne.s de l'orchestre des Colibris !**

Un dispositif pour enfants en situation de handicap sourds et/ou malentendants

2 violonistes / 1 altiste / 1 flûtiste

Un projet en partenariat avec l'URAPEDA-SUD avec le soutien de la MDPH13

Le CALMS - Collectif des artistes lyriques et musiciens pour la solidarité :

Créé à Marseille en 2019 par Mikhael Piccone, le CALMS est une association nationale d'artistes lyriques et de musiciens professionnels qui développe des projets solidaires et d'accessibilité à la culture classique pour toutes et tous, comme notamment « Les Voix Solidaires », en partenariat avec plusieurs opéras nationaux. Le collectif propose également le programme « Opéra Déconfiné » qui amène l'Opéra dans les quartiers prioritaires et en milieu rural. Le Conservatoire de Marseille, un établissement de l'INSEAMM. Le Conservatoire à Rayonnement Régional Pierre Barbizet de Marseille accueille plus de 1700 élèves. L'ouverture à tous les publics fait partie de ses missions. Après la création du dispositif DEMOS, du dispositif Passerelle, le Conservatoire a souhaité proposer à des enfants en situation de handicap une inclusion dans l'apprentissage musical.

Le projet Orchestre des Colibris :

L'orchestre des Colibris est un nouveau projet artistique ouvert sur le département des Bouches-du-Rhône permettant aux enfants en situation de handicap surdité et malentendants d'apprendre un instrument et d'intégrer une formation orchestrale.

L'orchestre des Colibris sera composé d'enfants en situation de handicap, mais aussi de musiciens ou musiciennes professionnels appelés les parrains et marraines qui joueront et accompagneront les enfants dans leurs processus de découverte artistique, ainsi que d'autres enfants « entendants » qui formeront les jumeaux et jumelles.

L'orchestre des Colibris se produira dans le cadre des événements culturels et solidaires proposés par le CALMS ou le conservatoire.

L'orchestre est dirigé par le chef Frédéric Isoletta, professeur au Conservatoire de Marseille.

Un accompagnement pédagogique :

Dans le cadre de leur participation à l'orchestre des Colibris, les musiciens et musiciennes sélectionné.e.s suivront une formation instrumentale et musicale au Conservatoire, en suivant le calendrier des vacances scolaires. L'instrument sera mis à disposition par le Conservatoire. Les enfants auront trois cours par semaine :

Le cours individuel d'instrument (30 minutes) qui sera donné tous les mercredis. Horaire prioritaire à définir avec le professeur après sélection.

Les cours collectifs de formation musicale et d'orchestre tous les samedis de 13h30 à 15h30.

Venez découvrir le projet, rencontrer les enseignants et les artistes, essayer les instruments :

**Après-midis portes ouvertes spéciale «Orchestre des Colibris»
au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille :**

Samedi 9 Septembre 2023

→ 13h30 accueil en musique et présentation du projet

→ 14h00 rencontre et test avec les professeurs

À qui s'adresse ce dispositif ?

- Enfants en situation de handicap sourds et/ou malentendants
- Enfants implantés et/ou appareillés
- Être né entre 2012 et 2015
- Résidence principale dans le département des Bouches-du-Rhône
- Niveau grand débutant accepté.

Pré-inscription, sélection et début des cours :

- Fiche de candidature et lettre de motivation à envoyer avant le 28 juillet 2023 à contact@calms.fr
 - Test et sélection : samedi 9 septembre 2023 à 13h30 au Conservatoire de Marseille
- Présence obligatoire de l'enfant et d'un responsable légal.
- Début des cours pour les élèves retenus le mercredi 20 septembre 2023

Le mode de sélection :

- L'épreuve de sélection se fera sur la base d'une rencontre de travail et d'échange de 15 minutes avec le professeur et le parrain ou la marraine.

Coût pour les enfants sélectionnés :

- Pour le cursus au Conservatoire :
16 € de frais de dossier + droits de scolarité (en fonction du quotient familial – tarifs 2022/2023 entre 98 € et 168 € l'année)
- Pour le projet Orchestre des Colibris :
adhésion au CALMS de 1 € symbolique

Informations : contact@calms.fr

